



## Pas de visite de reprise apres maldie et licenciement

Par **Dr\_no\_25**, le **09/03/2009** à **16:17**

bonjour a toutes et à tous, je vais tacher d'être rapide... Voila salarié depuis 7 ans, j'ai été en maladie pendant plus de 21 jours consécutifs...pas de visite de médecin du travail de reprise après 8 jours et au 9 ème jours accident de travail, traumatisme lié a mon précédent arrêt de travail. la ou ça se gate, Mon employeur veut se débarrasser de moi, il remercie 300 personne en France, déjà convoqué a l'entretien préalable au mois de décembre dernier pour soit disant faute grave, j'ai démonté leurs arguments bidons du coup pas de suite je suis de nouveau convoqué prochainement, maintenant je n'ai rien contre le fait de me séparer d'eux vu les conditions et l'acharnement....mais eux ne veulent pas entendre la moindre négociation...Je voudrais me servir de leur manquement aux obligations de sécurité pour leur mettre le couteau sous la gorge...

Merci d'avance pour votre aide.....

Dr\_No